

ACCÈS DALLE

Hauteur de dalle maxi : **4,45 m**

► **ALUMINIUM** Décret 2004-924



6 à 9 MARCHES
Télescopique
sur 4 hauteurs



DÉSIGNATION	ACCÈS DALLE DE 6 À 9 MARCHES	ACCÈS DALLE DE 9 À 13 MARCHES	ACCÈS DALLE DE 12 À 19 MARCHES
CODE	18.030	18.031	18.032
Hauteur d'accès (m)	de 1,30 à 2 m	de 2,05 à 3 m	de 2,80 à 4,45 m
Largeur hors tout (mm)	890	890	890
Dimension plié (m)	Haut. 2,59 - Larg. 0,89 Ep. 0,57	Haut. 3,34 - Larg. 0,89 Ep. 0,57	Haut. 4,09 - Larg. 0,89 Ep. 0,57
Poids (kg)	25	26	30

ACCÈS SÉCURISÉ SUR DALLES.



SEMELLES D'APPUI ET D'ANCRAGE



Au sol



Au mur

*Les semelles d'appui sont
dotées de trous pour ancrage
au sol et/ou au mur.*



Réglage facile de la
hauteur par coulissement
des montants.
Verrouillage par rappel
automatique.



2 points de grutage repérables à
leur couleur jaune.
Colliers de serrage pour accrochage
sur protections en rive de dalle.



**Encombrement
optimisé pour
le transport**

Disposition de fixation
murale repliable pour
un volume transport
réduit.

- Structure aluminium, assemblée par soudure.
- Marches antidérapantes de 80 mm.
- Plancher 0,44 x 0,35 m. Plinthes alu.
Charge utile 150 kg.
- Roues Ø 150 mm. Non porteuses en position de travail.
- Fermeture automatique du portillon d'accès.